



Ecole maternelle Maintenon

17, rue Taillade - 92700 COLOMBES
Tél : 01 47 86 02 59 - Courriel : 0921694s@ac-versailles.fr

Compte-rendu du conseil d'école du 12 février 2015

Présents :

Ecole & Centre de loisirs

Mme Chauvat (directrice)
Mme Arnaudin (enseignante PS 3)
Mme Binaté (enseignante PS 1)
Mme Caillaud (enseignante PS 2)
Mme Tranchant (enseignante MS 7)
Mme Lorain (enseignante GS 10)
Mme Ouelhadj (enseignante GS 8)
Mme Rallet (enseignante GS 9)
M. Seyer (enseignant MS 5)
Mme Walter (enseignante PS/MS 4)
Mme Blaisot (responsable du centre de loisirs)

Représentants des parents d'élèves

Mme Segall (UPIC)
Mme Belis (UPIC)
Mme Pierron (UPIC)
M. Mateus (UPIC)
Mme Coussemacq (UPIC)
Mme Segall (UPIC)
Mme Néel (UPIC)
Mme Lecomte (UPIC)
Mme Billard (UPIC)

Municipalité

Mme Vignon (conseillère municipale)

1/ Temps périscolaire

La restauration se passe mieux dans l'ensemble. Cependant, des repas sont parfois manquants, ou livrés avec retard.

L'école souhaiterait que les plats chauds soient livrés la veille et les froids le jour même et non l'inverse comme cela se fait actuellement. D'autre part, il apparaît que l'école Maintenon est livrée en dernier donc doit supporter l'accumulation des retards et les changements de menus lorsque certaines autres écoles ont dû être dépannées en plats manquants. La tournée ne semble pas pouvoir être changée.

Les parents élus attendent des éclaircissements sur la livraison des couverts adaptés aux petits et qui avait été promise l'an dernier.

Le système d'inscription n'a pas été –semble-t-il, compris par toutes les familles : des enfants mangent à la cantine alors qu'ils ne sont pas inscrits, d'autres sont inscrits mais ne déjeunent pas les jours indiqués sur les listings, malgré les démarches répétées par les familles auprès des services de la mairie ; et les familles continuent à être facturées.

L'organisation reste inchangée avec 2 services de restauration. Les animateurs ont cependant changé de classe pour permettre aux enfants de connaître tous les animateurs et qu'il y ait une atmosphère de confiance.

L'accueil de loisirs. Le défilé prévu dans les rues de Colombes pour fêter le nouvel an chinois a été annulé en raison du plan Vigipirate. La décision ayant été prise tardivement, les familles ont été déçues car informées au dernier moment.

D'autre part, les parents ont fait part de leur difficulté à joindre l'école et la mairie par téléphone. En effet, les lignes ont été interrompues en raison d'une attaque extérieure.

Les TAP

Toujours en période d'expérimentation avec encore des dysfonctionnements.

La 2^e période a commencé la 3^e semaine de janvier. L'équipe essaie de respecter le choix des enfants et si ce n'est pas le cas, cela se fera pour la 3^e période. Les petits seront véritablement en activités pendant cette 3^e période.

L'équipe d'animation regrette que certains animateurs soient obligés de remplacer les absents d'autres écoles le jour même. Cela a pour conséquence l'annulation de certaines activités. Lorsqu'il y a des absents sur Maintenon, on envoie des remplaçants qui ne connaissent pas les enfants et dont les compétences ne correspondent pas toujours à l'activité prévue.

Des parents s'étaient proposés pour assurer des activités bénévolement mais leur candidature n'a pas été retenue par la mairie.

Certaines familles ont donc enlevé leur enfant des activités du vendredi, en constatant que les conditions étaient moins favorables que celles du mercredi puisque dans le meilleur des cas il y a un animateur pour 14 enfants (vs 1 pour 8) ; il y a actuellement 11 animateurs fixes. L'offre d'activités est finalement équivalente le mercredi et le vendredi. L'organisation et le recrutement n'apportent pas entièrement satisfaction jusqu'à présent.

Le constat est donc très mitigé même si des améliorations ont été constatées. La qualité des ateliers proposés n'est pas encore optimale, en raison :

- d'une absence de stabilité de l'équipe
- d'un écart important d'un vendredi à l'autre des effectifs des enfants : de 140 à 180
- d'un manque de personnel qualifié.

La commission de suivi des TAP a prévu de se réunir après les vacances de février 2015 avec un 1^{er} bilan des TAP et des progrès réalisés jusqu'ici.

Deux sondages effectués sur les rythmes scolaires sont en cours de traitement :

- Celui de la FCPE auprès des familles
- Celui d'un syndicat d'enseignants sur Colombes qui l'a déjà publié au niveau national et dont les remontées confirment ce que les familles et les enseignants constatent : enfants fatigués (surtout le jeudi et en maternelle), agités, présentant une perte de repère temporel.

2/ Projet d'école

Il vient à échéance fin 2015. Les fiches d'action sont mises à jour tous les ans autour des axes prioritaires.

L'équipe s'appuiera sur les nouveaux programmes pour la rédaction du prochain projet.

Les nouveaux programmes mettront l'accent notamment sur :

- Le fait que l'école maternelle est une école à part entière (un cycle unique) et ne pas considérer la GS comme un « petit CP ».
- Favoriser le jeu et la manipulation
- Développer le langage dans toutes ses dimensions.

3/ Aide aux enfants en difficulté

- L'APC a lieu le matin à 8h20 essentiellement le mercredi et le vendredi.

Une quarantaine d'enfants sont concernés au total et concerne les 3 niveaux.

Les difficultés majeures pour les petits restent la langue orale : vocabulaire, syntaxe, compréhension, communication et la motricité fine.

Pour les moyens et les grands, le champ de l'aide apportée s'élargit : graphisme, logique, numération... .

- Le Rased. En son absence, les familles sont parfois orientées vers la PMI où le médecin peut les conseiller sur des aides appropriées.

4/ Evénements 2^e semestre

5/02 : sortie 2 MS à l'aquarium de la porte Dorée

14/02 au 2/03 : vacances d'hiver

20/03 : sortie 3 GS au musée du quai Branly

25/03 : carnaval. Le défilé prévu risque d'être annulé en raison de Vigipirate. Une demande sera quand-même effectuée à la mairie et Madame Vignon d'informer sur les mesures de sécurité en vigueur.

18/04 au 4/05 : vacances de printemps

7/05 : photos de classe

31/05 : Brocante à l'école. Un questionnaire est distribué aux familles pour vérifier si elles seraient intéressées.

9/06 : Dernier conseil d'école

12/06 : remise du cadeau aux parents. Cette date se situe volontairement entre la fête des Mères et la fête des Pères afin d'éviter aux enfants qui n'ont pas ou plus l'un de leurs parents de se retrouver dans une situation compliquée.

19/06 : kermesse. Afin d'impliquer les parents davantage, l'idée est que chaque stand sera représenté par une classe qui s'occupera de la décoration et de rassembler le matériel nécessaire. Le stand sera tenu par des parents de la classe qui se seront inscrits et engagés sur des créneaux horaires. En raison des nombreuses manifestations organisées par la ville à cette période (fête de la musique, de la cerise...), il sera difficile d'obtenir tout le matériel nécessaire à sa tenue. L'important est de le savoir assez tôt.

3/07 : vacances d'été

Restent à planifier et confirmer des séances de cinéma pour 2 classes de PS, la rencontre sportive (athlétisme) pour les GS, les sorties de fin d'année (dont les GS à la Cité des sciences).

Concernant les cars fournis par la ville, celle-ci ne peut plus financer le coût supplémentaire facturé par la compagnie Chambon en cas de dépassement d'horaires (3h pour une demi journée). Ce sera alors à la coopérative scolaire de régler ce supplément. D'ores et déjà la mairie négocie avec la compagnie de car pour obtenir un assouplissement et de toutes façons le marché sera revu à la rentrée.

Les parents remarquent que, dans ce cas de figure, les écoles les moins « riches » seront les plus lésées.

5/ Coopérative scolaire

Jusqu'à maintenant, elle a financé :

- Des sorties scolaires : cinéma, spectacles
- Des achats de CD, DVD, outils de jardinage,
- Du matériel de sport (complément)
- Les sapins de Noël et de la décoration
- Des ustensiles de cuisine, une crêpière.
- La régie d'avance de 150 euros (x2) pour chaque classe
- Le financement de matériel pour le centre de loisirs (reliquat bénéfice kermesse)

Restent à financer :

- Sorties de fin d'année
- 3e régie de classe après les vacances
- Carnaval, kermesse

6/ Plan Vigipirate

L'atmosphère est tendue auprès des polices nationale et municipale.

En ce qui concerne les écoles maternelles, il n'a jamais été décidé d'interdire l'accès aux parents ; au contraire, le mieux est d'éviter les rassemblements, de favoriser une bonne fluidité à l'entrée.

Les parents renouvellent leur demande d'un ASVP devant l'école. Madame Vignon rappelle que ce personnel municipal a pour fonction d'assurer la sécurité des enfants non accompagnés à traverser aux passages piétons et ne sont pas recrutés pour faire respecter le plan Vigipirate. D'autre part, les enfants de maternelle sont accompagnés de leurs parents.

Les parents signalent que, suite aux attentats de janvier, la mairie a mis un certain temps avant d'installer des barrières pour sécuriser les abords de l'école. La mairie signale que l'entrée de l'école est éloignée du bâtiment lui-même et que le danger est moins important que pour les écoles donnant directement sur la rue.

Les barrières n'empêchent pas certaines voitures d'être garées n'importe comment ; les parents doivent se responsabiliser. La mairie étudiera la possibilité de poser des plots supplémentaires sans que cela gêne la circulation des voitures et des piétons. Elle vérifiera également la possibilité de poser des ralentisseurs près de la crèche en effectuant un comptage de circulation et un contrôle de vitesse des véhicules.

7/ Questions diverses

- Gestion BCD : la personne recrutée pour mettre en place un système de prêts de livres n'étant plus là, Madame Segall, élue UPIC, se propose de prendre le relai dès le retour des vacances. Il s'agit de recouvrir les livres et de les répertorier dans la base de données.
- Depuis début janvier, une lectrice de l'association « Lire, faire lire » intervient le mercredi matin auprès d'un groupe d'enfants de GS en bibliothèque. Il est possible qu'une 2^e lectrice vienne également pour s'occuper des MS.
- L'équipe rappelle qu'il y a encore beaucoup de retardataires le matin et que cela perturbe le bon fonctionnement de l'école. Après la fermeture des portes, les parents ne sont plus autorisés à accompagner les enfants dans leur classe, ils le sont pas un adulte de l'école (cf. règlement intérieur). En ce qui concerne l'assiduité, certains enfants sont souvent absents le mercredi, mais il n'y a pas une baisse significative des effectifs ce jour-là.
- Il y a eu plusieurs absences d'atsems et de personnel d'entretien (jusqu'à 3 plusieurs jours) qui n'ont pas été remplacées. La mairie est en train de revoir l'organisation du personnel des écoles et recruter du personnel « volant » pour assurer les remplacements.
- Dépistage PS. Il est terminé et les familles sont invitées à consulter le médecin de la PMI pour compléter ce dépistage. Contrairement aux années précédentes, c'est à eux de prendre rendez-vous s'ils le souhaitent.
- Dépistage GS, il est actuellement effectué à l'école par une infirmière de l'Education Nationale. En cas de nécessité, le médecin de l'Education Nationale pourra proposer une consultation aux parents.

